**COMMUNIQUE INTERSYNDICAL CHARENTES MARITIMES**



**Expérimentation Andjaro**

**Non à la gestion du remplacement par une start up privée ! Non à la privatisation** d'un pan du service **public** d'éducation **!**

La DASEN a annoncé que les titulaires remplaçantes et remplaçants, les directeurs et directrices du département seraient contraints de participer à une expérimentation qui externaliserait la gestion du remplacement vers une entreprise privée, Andjaro. C’est un premier pas vers la privatisation. C’est vendre « à la découpe » une partie d’un service public. C’est inadmissible !

L’utilisation de cette application va déshumaniser la gestion du remplacement et permettre au ministre de prétendre qu’il prend en charge le problème du remplacement, alors qu’il ne crée pas les postes nécessaires. Elle va aussi faciliter le recrutement de vacataires au rabais, pour économiser, au détriment des élèves. Et comment la DASEN va-t-elle rémunérer Andjaro, sinon en supprimant des postes ?

Les personnels administratifs de l’Education nationale, bien qu’en nombre insuffisant, restent des interlocuteurs privilégiés, à l’écoute, et soumis au secret professionnel. Ce ne sera certainement plus autant le cas avec cette start-up informatique qui utilise d’ailleurs sans vergogne les termes de « manager », de « collaborateur », de « mise à disposition ». C’est « l’ubérisation » du remplacement !

**Les soussignées et soussignés exigent :**

 l'abandon **de** l'expérimentation **Andjaro ;**

 **le respect de la loi du 6 janvier 1978 relative à la constitution et à la diffusion de fichiers et de données personnelles ;**

 **le maintien de tous les fichiers Education nationale dans ses propres services administratifs, pour respecter la confidentialité et le secret professionnel ;**

 **le maintien, la création de postes de personnels administratifs, et le recrutement de personnels administratifs supplémentaires ;**

 **la création de postes et le recrutement de personnels statutaires pour mettre un coup** d'arrêt

**à la pénurie de remplaçantes et de remplaçants ;**

 **le respect du statut de la Fonction publique,** l'amélioration des **conditions de travail pour tous les agents,** qui sont aussi les conditions d'apprentissage des élèves**.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Prénom** | **école / établissement/ fonction** | **Signature** |